

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS
MERCREDIS 3-6 ANS

2023-2024



MSC
Centre social
NINI CHAIZE

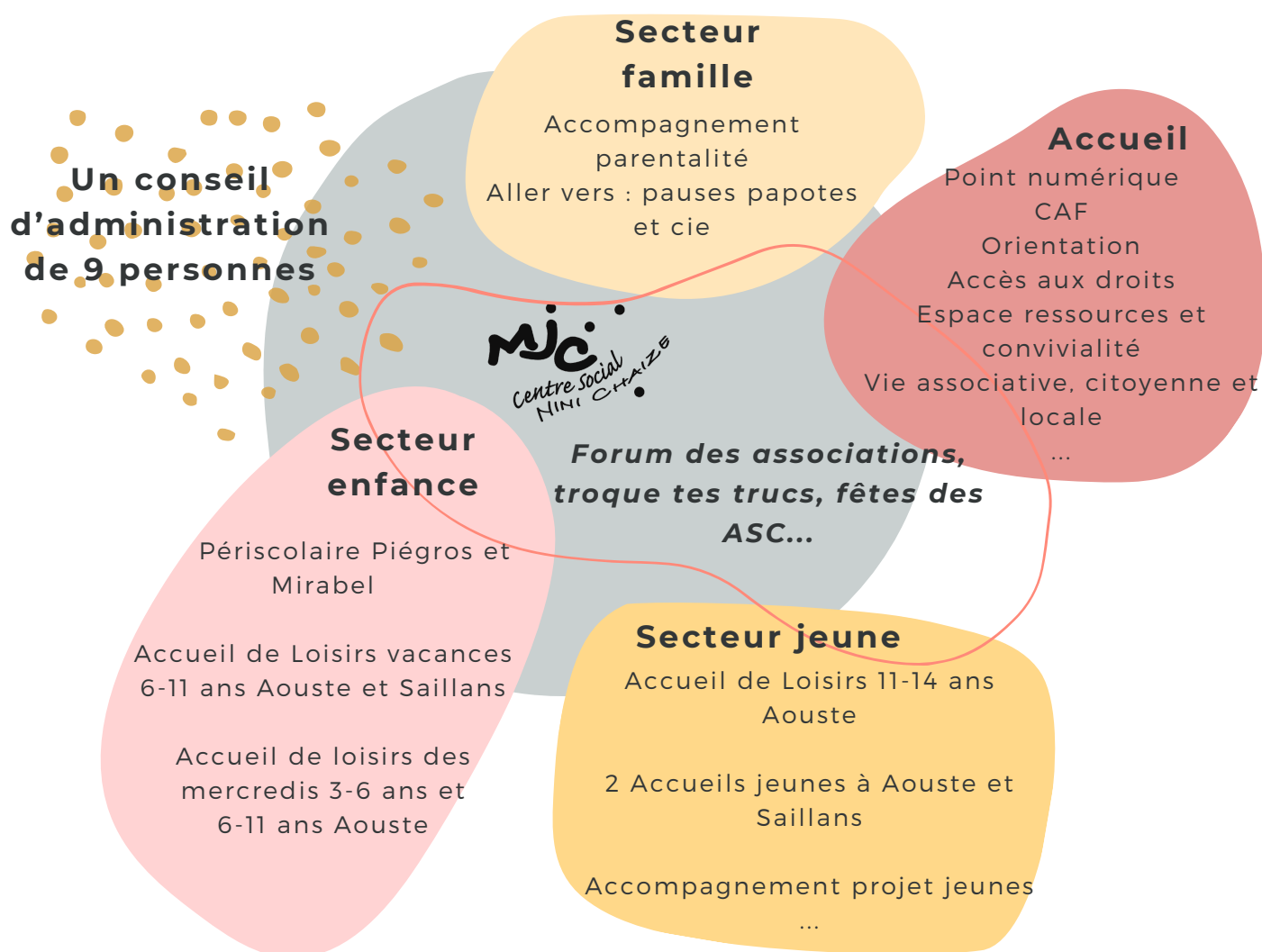
HISTORIQUE ET STRUCTURE

La **Maison des Jeunes et de la Culture Centre social** Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 est affiliée à la Fédération bi-départementale (Drôme-Ardèche et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association «jeunesse et d'éducation populaire» par l'État et elle implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du du pays de Saillans-Cœur de Drôme.

**FIDÈLE AUX VALEURS DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE**

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois et Pays de Saillans. L'année 2008 a donc été riche de rencontres, d'échanges et d'apprentissages pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocation Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

**ACTIONS ENVERS TOUS LES PUBLICS
DU TERRITOIRE DE LA CCCPS**



Le centre de loisirs 3-6 ans ouvre ses portes en septembre 2019 dans le cadre du Contrat Enfance-jeunesse et du Plan Educatif du Territoire portés par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme.

VISÉES ÉDUCATIVES

Au regard du contexte local et national actuel, l'objectif de la MJC-centre social est de contribuer au parcours éducatif de l'enfant/du jeune. Elle vise à contribuer au mieux-vivre ensemble et à l'épanouissement individuel, soit, l'enrichissement individuel de l'enfant/jeune par le collectif.

Coopération Solidarité Entraide Emancipation Estime de soi
Autonomie Créativité Identité

Développement privilégié des capacités psychosociales des enfants/jeunes :

- Savoir résoudre les problèmes, savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative, avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions

OBJECTIFS ÉDUCATIFS 3-6 ANS

- Favoriser la motricité fine des enfants
- Développer l'imaginaire des enfants
- Développer l'échange et la communication entre les enfants et entre les enfants et l'équipe éducative et les parents.
- Respecter les rythmes chrono-biologiques des enfants
- Développer la socialisation dans le groupe : respect des différences, coopération, solidarité.

FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS POUR LES 3-6 ANS

Locaux

Implantation dans les locaux de l'école maternelle d'Aouste-sur-Sye avec une salle de motricité, une cours extérieure, des sanitaires et une salle de sieste. Après 6 ans, les enfants rejoignent l'accueil des 6-11 ans, dans les locaux du périscolaire d'Aouste-sur-Sye.

Accueil

Du 6 septembre 2023 au 6 juillet 2024.
8h-18h, à la journée ou demie-journée.
15 enfants maximum issus majoritairement de la Communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans-coeur de Drôme et alentours.
Encadrés par 2 animateur.ices :

- directrice BAFD : Anaïs Celard
- 5 animateur.ices qui tournent à 2 ou 3 selon les périodes.

Repas

Les repas du midi se déroulent à la cantine de l'école d'Aouste-Sur-Sye après avoir été livrés le matin-même par le prestataire de services (Elior). Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize (au maximum bio et local avec l'Étincelle et l'Épicerie Géniale).

Transport

Sorties avec les mini-bus de la MJC CS les matinées (départ 9h, retour pour 12h), ou à la journée.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE

- **08h00 à 09h00** : Accueil échelonné des enfants et des parents
Ateliers en libre accès (coin lecture, jouets, jeux, dessin, dînette...). Jeux libres puis regroupement des enfants. Rangement des espaces.
- **9h30** : rituel du matin, météo du jour, jeu pour faire groupe... et présentation aux enfants des activités ou ateliers de la matinée et/ou journée.
- **09h45 / 10h à 11h15** : Activités
- **11h15 à 11h30** : Temps de transition, ateliers en libre accès.
- **11h30 à 12h00** : Temps libre et préparation pour aller manger
- **11h45 à 12h00** : Transition , départ ou arrivée des enfants inscrits en demi-journée
Accueil et échange avec les parents
- **12h00 à 13h00** : passage aux toilettes et lavage de mains, puis repas à la cantine de l'école, en commun avec le centre de loisirs des 6-11 ans.
- **13h00 à 13h15** : Transition, départ ou arrivée des enfants inscrits en demi-journée
Accueil et échange avec les parents
- **13h15 à 14h30** :
Pour les plus petits (et les enfants qui le souhaitent) : sieste ou repos avec levé échelonné
Pour les plus grands : Temps calme (lecture, conte, écoute musical, étirements, jeux...)
- **14h30 à 16h00** : Activités
- **16h00 à 16h45** : Goûter des enfants (avec les enfants du centre de loisirs des 6-11 ans).
- **16h45 à 18h00** : Ateliers libres. Départ échelonné des enfants entre 17h et 18h
- **18h00** : **Fermeture du centre**

INSCRIPTIONS

Conditions :

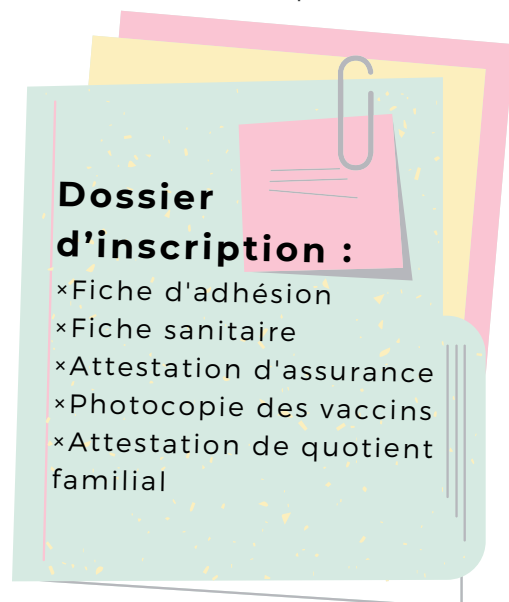
Pour toute participation à l'accueil de loisirs, l'inscription au préalable est obligatoire. Dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur doit au préalable remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

Le dossier rempli fait office de lecture et acceptation du règlement intérieur.

Ce dossier est renouvelable tous les ans.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier et le règlement ont été enregistrés.



SÉCURITÉ ET SUIVI SANITAIRE

La MJC-CS Nini Chaize, au travers de son.s.a directeur.rice de l'accueil de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposées par la DRAJES. Ainsi, le.la directeur.rice met tout en oeuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant.e à l'accueil de loisirs :

- > Un taux d'encadrement de 2 animateur.trices pour 15 enfants.
- > Une fiche sanitaire et un dossier d'inscription dûment remplis pour chaque participant.
- > Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour l'enfant.
- > La mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- > Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la DRAJES.
- > L'application du protocole en vigueur lié à la crise COVID.
- > Un téléphone portable spécifique pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment.

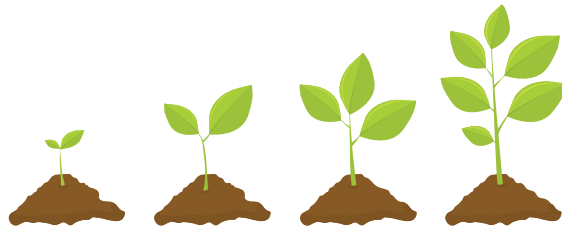
INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Nous prenons en compte que le centre de loisirs des mercredis pour les 3-6 ans, permet aux parents travaillant en journée, d'assurer la garde de leur enfant. C'est alors un rendez-vous régulier pour la plus part des enfants et c'est aussi une pause dans la semaine d'école. Dans ce contexte là, nous essayons de tendre à une pluralité de rythmes et d'ambitions pour que ces journées au centre de loisirs puissent répondre aux besoins collectifs et individuels.

Nous souhaitons inviter à faire plutôt qu'obliger à participer, que se soit dans les jeux, les ateliers, les missions... pour tendre vers un accueil émancipateur, avec du libre choix plutôt que du laisser faire.



LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT DE 3 À 6 ANS



Développement social, relationnel et affectif :

- Premières amitiés, besoin d'être en contact avec un cercle plus large de personnes (école, club de sport...)
- Désire d'être avec les autres mais joue encore beaucoup pour soi (3 à 4 ans)
- Début de l'apprentissage des règles sociales : comment se comporter
- Développement de l'empathie : capable d'aider, de réconforter, expression des sentiments (exemple : boude = jalousie)

Développement psycho sexuel :

- Conscience grandissante de son genre et se questionne sur la différence fille/garçon au regard du monde (imitation).
- Curiosité et expérimentation de son corps

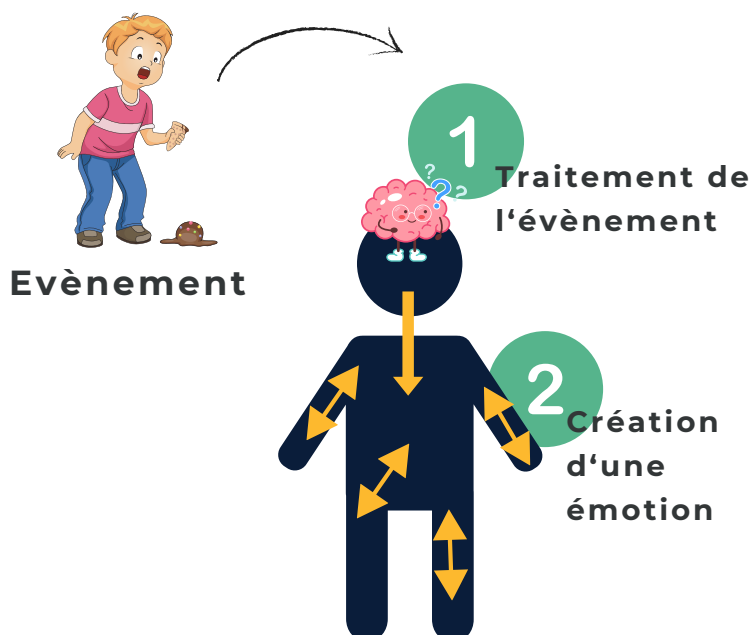
Développement intellectuel :

- La représentation symbolique : lorsque l'enfant joue au facteur, il imite des actes et des échanges ayant une signification sociale.
- La pensée intuitive : concentration sur les objets et l'apparence plutôt que par la logique : le tonnerre est d'abord une porte qui claque, avant réajustement.

Développement moteur :

- Mouvements de plus en plus coordonnés et ajustés : développement des gestes utilitaires (casser des œufs) et spécialisés (écriture)
- Immobilité difficile : plaisir à bouger, se dépenser, agir et vivre

PARCOURS ET GESTION DES ÉMOTIONS :



L'enfant ne peut gérer qu'une pensée ou une émotion à la fois : il est difficile pour lui de se rendre compte de son comportement quand il est envahi par une émotion. L'enfant agit en fonction de ses propres besoins, ce n'est pas de l'égoïsme car cela fait partie de son développement.

- 3 Décharge :**
- | | |
|-------------------|--------------------------|
| Corporelle | Comportementale : |
| - Frissons | - Attaques |
| - Tremblements | - Fuites |
| - Cris | - Paralysie... |
| - Rires | |
| - Pleures ... | |

FONCTIONNEMENT ET POSTURE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'accompagnement et les propositions du centre de loisirs des 3-6 ans proviennent de la pluralité des parcours de chaque personne de l'équipe, mais aussi de leurs opinions et de leurs influences pédagogiques. Le travail collectif est essentiel pour construire le projet pédagogique, l'évaluer et aussi le transformer. Aussi, nous nous réunissons plusieurs fois par période et la communication reste ouverte en dehors de ces temps formels.

L'équipe d'animation est là pour assurer la sécurité physique et affective des enfants. Si besoin, des temps de formation en interne ou en externe, sont proposés. Il y a également des suivis et des échanges sur des problématiques et des moments forts de l'accueil de loisirs.

ACCUEILLIR

ENCOURAGER

SÉCURISER

*Voir les objectifs
pédagogiques*

Autorité et sanction :

**Les transgressions existent dès l'heure où il y a
des règles à respecter. Les sanctions aident
l'enfant à aller vers une attitude de responsabilité.**

Le cadre de l'accueil de loisirs des 3-6 ans existe pour que chacun.e puisse être et s'épanouir. L'équipe d'animation est garante de ce cadre. Lorsque les limites ne sont pas respectées :

- discussion quand l'enfant est disponible
- sanctions selon les actes et la répétition : séparation avec le groupe, ne peut plus utiliser ou être dans cet espace, temps impartis à faire une autre tâche...
- discussion avec les familles et représentants légaux

***Les émotions qui nous traversent sont légitimes mais tous les
comportements qui en découlent ne le sont pas***

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La MJC centre social Nini Chaize est un **espace de loisirs ouvert à tous.tes**, veillant à l'épanouissement de chacun.e. Dans cet espace collectif d'apprentissage, les différences sont respectées et valorisées.

L'accueil de loisirs des enfants âgés de 3 à 6 ans a comme rôle principal la prise en compte des **besoins** de l'enfants, ainsi que son accompagnement dans sa **construction individuelle et collective**.

Les objectifs pédagogiques abordés ci-dessous découlent et sont en cohérence avec le projet éducatif.

Aussi, les objectifs et leurs moyens sont souvent transversaux, formant plusieurs mosaïques, imbriquées les unes aux autres !



Permettre le développement de l'enfant

- > **Respecter les rythmes chronobiologiques de l'enfant** : temps de repos, temps sportifs, d'expressions et libres balisés dans la journée ou propositions spontanées selon les besoins.
- > **Créer un climat de confiance entre les familles/responsables légaux, l'enfant et l'équipe d'animation** : prendre en compte les autres cadres d'évolution de l'enfant, accueillir et échanger avec les familles/représentants légaux pendant le centre de loisirs et en dehors. Connaître les enfants, partager et être à l'écoute.
- > **Être attentif à l'hygiène de l'enfant** : accompagnement dans l'apprentissage des gestes d'hygiène comme se laver les mains après les toilettes, se moucher si besoins, prendre le temps d'aller aux toilettes etc. Prendre en compte les PAI.
- > **Favoriser l'apprentissage de son corps et de ses mouvements** : stimulation des sens autour d'activités ludiques et diversifiées, jeux sportifs, d'agilité, de force ou de précision... Reconnaître et nommer les différentes parties du corps. Comprendre que son corps lui appartient, le respecter et respecter celui des autres.

Favoriser l'empathie et la tolérance

- > **Développer le respect de soi, des autres et de son environnement** : veille et vigilance des rapports de domination, sur le langage et les actes violents. Formation pour l'équipe d'animation avec La Louve (bien-être affectif et physique, accueil des émotions, consentement...) Veille au respect du matériel et de notre environnement.
- > **Défendre l'égalité des êtres humains** : alerte quant aux normes discriminatoires, fille/garçon, origines sociales, handicap... Sensibiliser à la diversité de nos identités avec des livres et des jeux concrets, des questionnements amenés par l'équipe, des spectacles, des temps partagés avec Blanchelaine etc.
- > **Encourager l'entraide et l'équité, développer la notion de collectivité** : jeux coopératifs, prises de décisions collectives (on fait d'abord un cache-cache ou la balade ?), entraide et esprit de solidarité (est-ce que tu peux aller l'aider à faire ses affaires ? Je suis en difficulté, tu peux m'aider ?). Apprendre à partager des espaces, des temps de jeux, des objets ... Mise en place de temps de jeux partagés avec l'accueil de loisirs des 6-11 ans et mixité des tables à la cantine.
- > **Etre à l'écoute, écouter et s'exprimer** : créer un espace d'expression pour tous.tes, de tout et par tous.tes. Par exemple, échange de début et fin de journée avec les familles/représentants légaux, goûters de fin de périodes, des réunions d'équipes, des rituels 'comment je me sens' ou 'qu'est-ce que j'aime ou ne n'aime pas' avec les enfants.

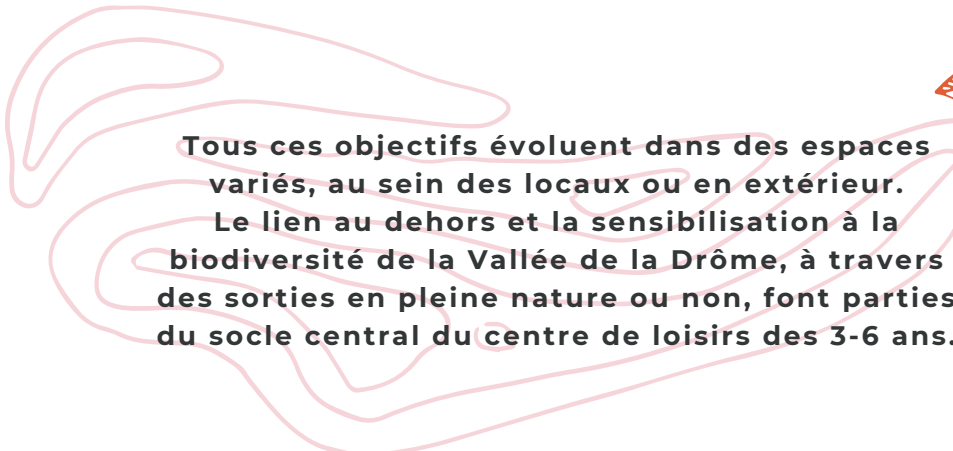
Etre un espace de découverte et d'expérimentation

> **Favoriser l'autonomie** : aider l'enfant à se prendre en charge au quotidien en passant par se chausser/déchausser, aider à mettre la table, à ranger, en encourageant à faire (montrer et venir en aide si besoin).

> **Encourager les initiatives et la prise de décision** : donner à jouer, jouer avec, laisser jouer, activités en multi-pôles. Encourager les initiatives et accompagner à composer avec ses émotions. Choix par lui-même : un problème, plusieurs solutions possibles. Permettre à l'enfant de donner son point de vue.

> **Développer la pensée créative** : des activités ludiques variées : éveil culturel et artistique, sorties et visites, visionnage de courts métrage, expérimentations avec divers mediums et outils. Créer et utiliser des espaces variés avec des ambiances, le dedans, le dehors.

> **Apprendre et désapprendre** : développer la confiance en soi, droit de réussir comme de faire des erreurs. Encourager à essayer et réessayer, aimer une fois peut être plus aimer après etc.



Tous ces objectifs évoluent dans des espaces variés, au sein des locaux ou en extérieur. Le lien au dehors et la sensibilisation à la biodiversité de la Vallée de la Drôme, à travers des sorties en pleine nature ou non, font parties du socle central du centre de loisirs des 3-6 ans.



SUIVI ET BILAN

Un bilan est réalisé après chaque période du centre de loisirs. Celui-ci en évalue les réussites et les difficultés sur : l'éthique pédagogique, l'ambiance et les comportements du groupe d'enfants, les locaux, le fonctionnement, les besoins des familles/représentants légaux, le rythme, le travail en équipe...

Il s'appuie sur le vécu de l'équipe d'animation et les témoignages des enfants et des familles/représentants légaux et ce toujours dans le cadre du projet éducatif du territoire.